

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 3 juillet 2006 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michaël Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller

Est absente:

Anne A. Racine, conseillère

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale interim est présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Procès-verbal du 5 juin 2006
4. Procès-verbal du 19 juin 2006
5. Suivi des procès-verbaux
6. Déboursés
7. Période de questions

ORDRE DU JOUR

A. Administration générale

1. Rapport financier 2005 / adoption
2. Grille salariale / adoption

3. Règlement pourvoyant à la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Sainte-Luce.
4. Ressources humaines
5. Poste de secrétaire / remplacement temporaire
6. Ville de Rimouski / cour municipale
7. CGIRE / adhésion
8. Croix-Rouge canadienne / renouvellement
9. Marie-Claire Cormier / compte de taxe
10. MRC de la Mitis / tournoi de golf
11. Règlement R-2006-65 / délégation de dépenses – avis de motion
12. Fédération québécoise de la faune / appui – copie

B. Sécurité publique

1. Directeur de la sécurité incendie

C. Transport

1. Ligne électrique / résolution d'appui
2. Ministère des Transports / demande de raccordement égout – Serge Thibault
3. Directeur des travaux publics / véhicule
4. Recensement des chiens
5. Rapport du directeur des travaux publics / juin 2006

D. Hygiène du milieu

1. Garde en eau potable

E. Urbanisme

1. Demandes de PIA
 - a) Jacques Gauthier – 37 route du Fleuve est
 - b) Kina Dionne – 9-B route du Fleuve ouest
2. Rapport du mois de juin 2006.
3. CCU / paiement des membres au 30 juin 2006

F. Loisir et culture

1. Embauche du personnel du terrain de jeux, du camp de jour et du service de garde.
2. Pont payant par le Club de soccer / modification de date
3. Politique familiale / entente

G. Édifice et machinerie

H. Divers

2-230-2006

Ordre du jour

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3-231-2006

Procès-verbal du 5 juin 2006

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 5 juin 2006 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Pierre Laplante, appuyé par Nathalie Bélanger et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté.

Adopté

4-232-2006

Procès-verbal du 19 juin 2006

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 19 juin 2006 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Michael Ouellet, appuyé par Hugues Dionne et résolu à l'unanimité que la directrice générale intérimaire soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

FACTURES PAYÉES - JUIN

1	Rémunération élus - juin	3 656.72 \$
2	Rémunération employés - juin	36 279.22 \$
3	REER - juin	2 129.27 \$
4	Hydro-Québec: Hygiène	2 041.22 \$
	Éclairage public	1 720.30 \$
	Édifices	2 900.45 \$
5	Bell Mobilité	34.51 \$
6	Registraire des entreprises - enregistrement	32.00 \$
7	Caisse populaire - naissance	75.00 \$
8	Citicorp finance	446.07 \$
9	Telus - internet bibio	27.55 \$
10	Cogéco	85.41 \$

TOTAL PAYÉ: 49 427.72 \$

FACTURES À PAYER - Juin

1	Ministère du Revenu - Remises juin	12 137.46 \$
2	Agence des douanes et du Revenu - Remises juin	5 720.52 \$
3	Great-West - juillet 2006	2 431.11 \$
4	Gino Dubé - déplacements	72.86 \$
5	Petite Caisse	216.70 \$
6	Centre bureautique - contrat entretien	176.70 \$
7	Alain Dumas - formation	490.00 \$
8	Club Papetier	621.92 \$
9	GRL inc. - entretien ventilation	136.25 \$
10	Ressources naturelles - mutations	51.00 \$
11	Roy, Beaulieu, Boudreau, Bélanger - doss. R. Langlois	54.44 \$
12	Fabrique Notre-Dame de la Paix - juillet	721.91 \$
	Entreprises Gilles Gauthier – ordures	
13		6 537.25 \$

14	Telus Mobilité cellulaires	201.79 \$
	messagers	359.10 \$
15	Quincaillerie Ste-Luce - Luceville	811.83 \$
16	Bergor - frais de transport	102.66 \$
17	Air Liquide	37.88 \$
18	Société nationale de l'Est - drapeaux	85.00 \$
19	Wolseley	3 024.89 \$
20	Garage Normen Lévesque	401.51 \$
21	Groupe Réjean Claveau Ltée	281.82 \$
22	Carrières Dubé inc.	91.94 \$
23	Garage Gilles Desrosiers - essence	361.62 \$
24	Garage St-Laurent - essence	229.20 \$
25	Garage Mario Dechamplain - essence	521.09 \$
26	Groupe Gaz-o-Bar	919.97 \$
27	Pièces d'auto Rimouski	326.58 \$
28	Sécurité Médic	178.02 \$
29	Macpek	206.44 \$
30	Buanderie Le Blanchon	101.68 \$
31	Entreprises J.E. Goulet	60.04 \$
32	P. Labonté & Fils	478.47 \$
33	Jean-Pierre St-Amand	530.32 \$
34	Canadian Tire	68.96 \$
35	Les Sports J.L.P.	201.48 \$
36	Marius Amiot	59.34 \$
37	Adjutor Pelletier, déplacements	15.58 \$
38	MRC de la Matapédia	11.50 \$
39	Maison d'auto Fortier	103.49 \$
40	Transcontinental - Appel d'offre Camion incendie	225.45 \$
41	MRC de la Mitis - cours d'eau	211.50 \$
42	Marie-Berline Deschênes - déplacements	222.22 \$
43	Électriciens Serge Gagnon	141.48 \$
44	Jean-Claude Molloy - déplacements	72.16 \$
45	Mélanie Thériault - déplacements	92.04 \$
46	Serrurier Clef mobile	159.88 \$
47	Poste Canada - Fête St-Jean	111.92 \$
48	Lucie Lafrance - cours aérobie	150.00 \$
49	Marc-Antoine Dubé - cours soccer	90.00 \$
50	Commission scolaire des Phares - location gymnase soccer	75.00 \$

TOTAL À PAYER: 40 691.97 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 90 119.69 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 juin 2006.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe

6-233-2006

Déboursés

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 30 juin 2006.

Adopté

Période de questions

A-1-234-2006

Rapport financier 2005

Proposé par : Michael Ouellet

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier de la municipalité de Sainte-Luce pour l'année 2005.

Adopté

A-2-235-2006

Grille salariale

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la grille salariale des employés de la municipalité de Sainte-Luce et qu'elle fasse partie intégrante de la politique de gestion du personnel à l'annexe « C ».

Adopté

RÈGLEMENT NUMÉRO R-2006-73

RÈGLEMENT POURVOYANT À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE.

ATTENDU les dispositions énoncées aux articles 2 à 24 inclusivement de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001);

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 15 mai 2006; (20h00)

ATTENDU QU' un projet de règlement concernant la rémunération, l'allocation des membres du conseil, de la municipalité de Sainte-Luce a fait l'objet d'une présentation par le conseiller Pierre Laplante lors de la séance extraordinaire du lundi 15 mai 2006 à 20 heures;

ATTENDU QU' un avis public de la présentation du présent règlement a été régulièrement donné par la directrice générale adjointe au moins 21 jours avant son adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Pierre Laplante appuyé par : Nathalie Bélanger et résolu à l'unanimité qu'un règlement portant le numéro (R-2006-73) soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

Le présent règlement a pour objet de déterminer la rémunération de base des membres du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Luce de même que la rémunération additionnelle pour toute catégorie de fonctions visée aux articles 2 à 23 inclusivement de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q.,c.T-11.001)

ARTICLE 2 RÉMUNÉRATION DE BASE

La rémunération annuelle du maire est désormais fixée à 12 000\$ à partir du 1^{er} janvier 2006.

La rémunération annuelle de chacun des conseillers (ères) est désormais fixée à 4 000\$ à partir du 1^{er} janvier 2006.

ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal occupant un poste particulier que précise le conseil parmi ceux énumérés au troisième alinéa de l'article 2 de ladite Loi sur le traitement des élus municipaux a droit à la rémunération additionnelle suivante :

Le maire suppléant aura droit à une rémunération additionnelle lorsqu'il remplacera le maire dans l'exercice de ses fonctions. Cette rémunération sera versée lorsque le maire sera absent pour plus de 15 jours (15) consécutifs. L'allocation sera versée à compter de la seizième (16) journée d'absence jusqu'au retour du maire, et ce rétroactive à la première journée d'absence.

La rémunération additionnelle du maire suppléant est égale à la rémunération du maire pendant cette période moins la rémunération de base du conseiller, le tout comptabilisé sur une base journalière. Cette rémunération additionnelle du maire suppléant s'ajoute à la rémunération de base du conseiller qui occupe la fonction du maire suppléant.

ARTICLE 4 ALLOCATION DE DÉPENSES

Conformément à l'article 19 de ladite Loi sur le Traitement des élus municipaux, tout membre du conseil d'une municipalité reçoit, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération composée de la rémunération de base et de la rémunération additionnelle prévues à l'article 2 du présent règlement.

ARTICLE 5 INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 5 de ladite Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération de base et la rémunération additionnelle prévues aux articles 2 et 3 du présent règlement seront indexées à la hausse, le cas échéant, pour chaque exercice financier à compter de celui commençant le 1^{er} janvier 2006, selon un pourcentage égal à celui de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Québec, tel qu'établi par Statistique Canada pour la période précédente de 12 mois.

ARTICLE 6 MODALITÉS DE PAIEMENT

La rémunération des membres du conseil leur est versée sur une base mensuelle.

Les montants requis pour payer ces rémunérations seront prélevés à même les fonds généraux de la municipalité et un montant suffisant sera annuellement approprié à cette fin au budget.

ARTICLE 7 ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace les règlements 297-86 et 99-251, R-2002-08 et R-2005-61

Les dispositions prévues au présent règlement abrogent et remplacent toutes dispositions incompatibles des règlements antérieurs.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions prévues au sixième alinéa de l'article 2 de ladite Loi sur le traitement des élus municipaux, l'entrée en vigueur de ce règlement est faite de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2006.

A-4-236-2006

Ressources humaines

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de nommer madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale par intérim en date du 19 juin 2006.

Adopté

A-5-237-2006

Poste de secrétaire / remplacement temporaire

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche d'une personne ressource temporaire pour le remplacement de la secrétaire-réceptionniste pour une période indéterminée.

Adopté

A-6-238-2006

Ville de Rimouski / cour municipale

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Michael Ouellet qu'à une prochaine session un règlement concernant l'adhésion de la municipalité de Sainte-Luce à l'entente relative à la cour municipale commune de Rimouski soit adopté.

Adopté

A-7-239-2006

CGIRE / adhésion

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de ne pas renouveler l'adhésion à la CGIRE pour l'année 2007.

Adopté

A-8-240-2006

Croix-Rouge canadienne / renouvellement

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'entente services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec pour l'année 2007 au montant de 290.90\$

Adopté

A-9-241-2006

Marie-Claire Cormier / compte de taxe

Considérant que madame Marie-Claire Cormier mentionne n'avoir jamais reçu son compte de taxe 2006 de la municipalité;

Considérant que une copie de son compte de taxe lui a été retourné à la même adresse que le premier envoi et reçu;

Considérant que le retard du paiement a engendré des intérêts;

Considérant que madame Cormier demande à la municipalité de ne pas payer les intérêts encourus;

Par conséquent il est proposé par : Michael Ouellet
appuyé par : Pierre Laplante

et résolu à l'unanimité d'informer madame Marie-Claire Cormier qu'elle doit payer les intérêts encourus sur son compte de taxe 2006, et ce, selon la loi.

Adopté

A-10-242-2006

MRC de la Mitis / tournoi de golf

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de quatre billets pour le tournoi de golf du monde municipal qui se tiendra au Club de golf de la Pointe de Grand-Métis, le dimanche 6 août 2006 et ce au coût de 200\$. Les dons seront versés entre la Fondation du Centre mitissien de santé et de services communautaires (CMSSC) et Centraide Bas-Saint-Laurent.

Adopté

A-11-243-2006

Règlement R-2006-65 / délégation de dépenses – avis de motion

Avis de motion est dûment donné par la conseillère Nathalie Bélanger qu'à une prochaine session un règlement de délégation de dépenses soit adopté.

Adopté

Fédération québécoise de la faune / appui – reporté

B-1-244-2006

Directeur de la sécurité incendie

Proposé par : Hugues Dionne

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur Adjutor Pelletier, directeur de la sécurité incendie pour le service incendie de la municipalité de Sainte-Luce, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2006, renouvelable aux deux ans. Une allocation est versée à toutes les semaines décrite dans l'entente signée entre les deux parties.

Adopté

C-1-245-2006

Ligne électrique /résolution d'appui

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la pétition des citoyens de la municipalité de Sainte-Luce concernant le projet de la nouvelle ligne d'Hydro-Québec de Rimouski-Les-Boules de changer le tracé

Adopté

C-2-246-2006

Ministère des Transports / demande de raccordement égout – Serge Thibault

Attendu que la municipalité de Sainte-Luce doit exécuter des travaux de prolongation du tuyau d'égout domestique vers l'est sur une longueur d'environ 60 pieds, pour la résidence situé au 312 route 132 Ouest;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les toutes sous sa responsabilité;

Il est proposé par Hugues Dionne appuyé par Nathalie Bélanger et résolu à l'unanimité que la municipalité demande au ministère des Transports le permis d'intervention pour les travaux qu'elle doit exécuter au 312, route 132 Ouest et qu'elle autorise madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe à signer le permis d'intervention.

Adopté

C-3-247-2006

Directeur des travaux publics / véhicule

Considérant que le directeur des travaux publics est responsable de l'hygiène du milieu et qu'il est accrédité en eau potable et pour le traitement des eaux usées;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante
appuyé par : Michael Ouellet

et résolu à l'unanimité que le véhicule numéro 05-14 appartenant à la municipalité de Sainte-Luce soit à disposition du directeur des travaux publics afin de répondre adéquatement aux urgences.

Adopté

C-4-248-2006

Recensement des chiens

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services Madame Guylaine Proulx pour faire le recensement des chiens sur tout le territoire.

Chiens: 2 \$/porte
Frais de transport en plus

Adopté

Acc. réc.

Rapport du directeur des travaux publics / juin 2006

Le conseil municipal accuse réception du rapport du directeur des travaux publics de juin 2006.

Garde en eau potable / reporté

E-1-249-2006

**Demande de PIA
Jacques Gauthier –37 route du Fleuve Est**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Jacques Gauthier, 37 Route du Fleuve est;

Par conséquent il est proposé par: Michael Ouellet
appuyé par: Hugues Dionne

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Jacques Gauthier (numéro: 2006-19) dans le cadre du règlement sur les PIA, et ce, conditionnel à ce que les deux autres bâtiments à recouvrir soient identiques aux autres.

Adopté

E-1-250-2006

**Demande PIA
Kina Dionne – 9 B route du Fleuve ouest**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Kina Dionne, 9B Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Nathalie Bélanger
appuyé par: Michael Ouellet

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Pascale Deland (numéro: 2006-23) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

Acc. réc.

Rapport du mois de juin 2006

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de juin 2006.

E-3-251-2006

CCU / paiement des membres au 30 juin 2006

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de rémunérer les membres du comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce pour la période se terminant le 30 juin 2006 au montant total de 600\$

Bruno Brillant	210\$
Jacques Boucher	150\$
René Desgagnés	150\$
Sébastien St-Laurent	90\$

Adopté

F-1-252-2006

Embauche du personnel du terrain de jeux, du camp de jour et du service de garde

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche du personnel pour le terrain de jeux, du camp de jour et du service de garde pour l'été 2006 et selon les conditions salariales à leur dossier.

Steven paquet
Valérie Charrette
Nathalie Caron
Mathieu Richard
Evelyne Langlois
Marie-Laure Robert
Cindy Labonté
Jessica Ringuet

Adopté

F-2-253-2006

Pont payant par le Club de soccer / modification de date

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de modifier la date du pont payant par le Club de soccer, du 15 juillet 2006 au samedi le 29 juillet 2006 et en cas de mauvais temps le 30 juillet.

Adopté

F-3-254-2006

Politique familiale / entente

Proposé par : Michael Ouellet

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Marie-Andrée Jeffrey à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce, le contrat de service de la Politique familiale municipale.

Adopté

Correspondance

- Gouv. Québec Programme d'aide à l'entretien du réseau routier/subvention de 26 585\$.
- Recyc-Québec/ Avis aux municipalités concernant les résidus domestiques dangereux : pour en disposer en tout sécurité.
- Municipalité du Bic/ Résolution d'appui demandée par la Ville de Rimouski concernant l'élargissement de la zone d'appel local.
- Fédération Québécoise des Municipalités / 65^e édition des assises annuelles sous le thème Élus en action, Région en mouvement au Centre des congrès de Québec le 28, 29 et 30 sept. 2006.
- Groupe Ultima inc., Montréal / Création du Mérite MMQ en gestion des risques pour reconnaître et récompenser les municipalités.
- CSST Direction de la Révision administrative / Dossier de François Arsenault (R-1241782-001). Décision rendue à la suite d'une demande de révision.
- Responsable du Gala de l'entreprise Mitis 2006 / Invitation à tous les propriétaires/dirigeants de commerces, d'entreprises ou d'organismes / Définitions et critères d'admissibilité des catégories / Fiche d'inscription.
- Telus J. Pomerleau, Analyste, support Centre de contacts / Addenda à la Convention relative à la perception et à la gestion des coûts du service municipal 9-1-1.
- Ministère des Transports Québec / Location d'immeubles Lot : P32 du cadastre de la paroisse de Ste-Luce, au sud de l'autoroute 20 et P17, P19 du cadastre de la paroisse de Ste-Luce, au sud de l'autoroute 20.

- Maire de Trois-Rivières / Invitation Congrès de l'Association québécoise d'urbanisme (Le CCU) le 21 et 23 sept. 2006 à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières.
- La Fondation Rues principales / Invitation Colloque de la Fondation le 27 sept. 06, Le Bulletin du Réseau, Dépliant
- Revue La Maîtrise de l'énergie volume 21-no 2-juin 2006
- MRC de la Mitis / Prix du patrimoine du Bas-St-Laurent 2006-06-28
- Fédération québécoise de la marche / Fiche d'enregistrement B.A.L.I.S.E.
- Kéroul-Tourisme et culture pour personne à capacité physique restreinte / La cote reconnue par le ministère du Tourisme du Québec
- MRC de la Mitis / Règlement no RÈG216-2006 décrétant un emprunt relatif à l'achat pour la fourniture de services de numérisation de matrices graphiques pour un montant maximum de 97 499\$

Période de questions

10-255-2006

Levée d'assemblée

Proposé par Hugues Dionne et résolu à l'unanimité qu'à 22 h 20 la session soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale adjointe